

Nom et prénom du candidat : JACQUES - LEROY.

Nom de la liste : SAINT-MAUR. D'ABORD.

Qui sommes-nous ?

Le Collectif Familles 94 est un mouvement non politique et non confessionnel créé par des hommes et des femmes du Val de Marne. Il rassemble largement des citoyens qui partagent les valeurs de promotion de la famille naturelle et de protection de l'enfance. Le Collectif s'est constitué en association loi 1901 en août 2013 et compte déjà de nombreux adhérents ou sympathisants.

Notre démarche :

Dans le cadre de la campagne municipale, nous souhaitons éclairer les familles de Saint-Maur des Fossés en leur donnant des éléments d'appréciation sur "l'orientation famille" de chaque candidat. Nous avons conscience que ces questions ne rentrent pas forcément dans le cadre des compétences du Maire. Cependant, il s'agit ici d'évaluer les convictions des candidats afin de mieux les connaître. C'est dans ce cadre que nous sollicitons vos réponses à quelques questions (entourez votre réponse):

Question 1)

En démocratie, ce qu'une loi a fait, une loi peut le défaire. Dans ce contexte, êtes-vous favorable à l'abrogation de la loi Taubira ?

Oui / Non

Question 2)

Êtes-vous opposé à l'ouverture de la PMA aux couples de même sexe ?

Oui / Non

Question 3)

Êtes-vous opposé à la légalisation de la GPA ?

Oui / Non

Question 4)

Pensez vous que la protection de la vie, de la conception à la mort naturelle, devrait être un pilier de notre société ?

Oui / Non

Question 5)

Avez-vous signé La Charte des Maires et des Candidats aux élections municipales 2014 proposée par La Manif Pour Tous ?

Oui / Non

Question 6)

Êtes-vous opposé à l'utilisation dans les écoles de l'ABCD de l'égalité qui est en fait une expérimentation de l'idéologie du genre sur nos enfants ?

Oui Non

Question 7)

Si vous êtes élu, vous engagez-vous à mettre en œuvre à Saint Maur une politique municipale qui respecte, protège et promeuve la famille naturelle et qui prête une attention particulière aux familles fragilisées?

Oui Non

Question 8)

Si vous êtes élu, mettez-vous en place une politique communale qui assure le respect et la promotion des initiatives locales en faveur du respect de la Vie telles que, l'aide aux femmes enceintes en difficultés, l'aide au développement des soins palliatifs, l'aide aux familles confrontées au handicap (subventions aux associations qui remplissent ces missions, mise à disposition de locaux...)?

Oui Non

Question 9)

Si vous êtes élu, vous engagez vous à faire supprimer des rayons « enfants » de la bibliothèque municipale, les livres faisant la promotion de l'idéologie du genre et à interdire tous les spectacles et activités pour enfants inspirés de cette idéologie ?

Oui Non

Question 10)

Si vous êtes élu, vous engagez vous à donner votre parrainage, lors de l'élection présidentielle et votre vote lors des élections sénatoriales, uniquement à des candidats qui s'engageront sur l'abrogation de la loi Taubira, et qui s'opposeront à la marchandisation des êtres vivants (généralisation de la PMA ou légalisation de la GPA) ?

Oui Non

La date limite pour répondre à ce questionnaire est le **vendredi 14 mars**.

Merci d'imprimer, remplir et signer le document et le renvoyer par voie postale à Collectif Familles 94, 18, rue du havre 94210 La Varenne st Hilaire.

Nous vous remercions par avance du temps que vous prendrez pour nous répondre et nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez nous joindre au 01 55 96 21 58.

Date : 13 Mars 2014

Signature :

